

Il faut ajouter à ça les 80 jeunes pris en stages durant l'année, la cinquantaine de jeunes embauchés

pour encadrer le centre de loisirs cet été, les jeunes embauchés ponctuellement dans l'année pour

encadrer les classes de neige, la journée des anciens, la restauration scolaire...

Les cinq emplois saisonniers payés par la Ville de Tomblaine et mis à disposition de la Plage des deux

rives, les quatre jeunes employés toute l'année pour des nuits ou des dimanches de présence au Foyer

Résidence Autonomie des personnes âgées...

Les formations BAFA, BAFD, BPJEPS, PSC1 (secourisme), Surveillant de baignade... Toutes financées

et organisées par la Commune.

Non seulement cela donne du travail aux jeunes, mais cela les forme à la citoyenneté active, cela crée

du lien social et des relations intergénérationnelles... C'est la vraie vie.

8 MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

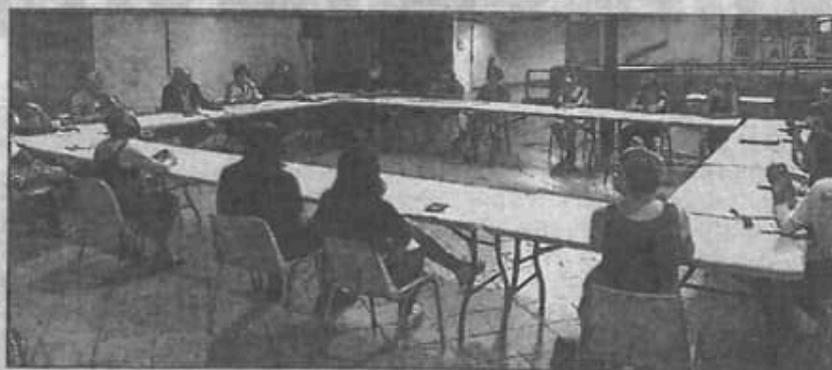
TOMBLAINE

La ville crée quinze emplois saisonniers

Décrocher un premier job et bénéficier ainsi d'une première expérience professionnelle, c'est tout le sens des embauches proposées chaque année par la ville à de jeunes Tomblainois, à l'approche des vacances d'été.

Il faut avoir 18 ans et s'engager sur la base de trois semaines de travail » a indiqué Hervé Féron qui, aux côtés de nombreux adjoints et chefs de service, a réuni à l'Espace Jean-Jaurès les 15 bénéficiaires du dispositif. Une rencontre organisée pour effectuer une présentation globale de ces emplois saisonniers planifiés au cours des mois de juin, juillet et août dans différents services municipaux, en fonction des besoins recensés : CCAS, administration générale, foyer Marcel-Grand-Clerc, services techniques, ALSH, restauration municipale.

Aucune préférence pour décrocher ce CDD, les demandes ont été traitées par ordre d'arrivée avec une priorité donnée aux Tomblainois. « Il s'agit d'un véritable emploi pour remplacer des personnels municipaux en vacances » souligne le maire,



La rencontre avec les 15 jeunes s'est déroulée à l'Espace Jean-Jaurès.

ajoutant qu'il comptait sur la motivation et le sérieux des candidats retenus, « et c'est un vrai service offert à la collectivité qui permet d'assurer la continuité du service public ».

« Montrez votre savoir-faire, mais aussi votre savoir être »

Hervé Féron les a aussi rassurés quant aux missions qui leur seront confiées, les conseillant de ne pas hésiter à solliciter au besoin les tuteurs qui les chapeauteront. Il a aussi insisté sur l'importance de laisser une bonne image de soi, que l'on se retrouve en situation de stage, d'apprentissage, de formation ou d'emploi en CDD, il est selon lui important de « Montrez votre savoir-faire, mais aussi votre savoir être ».

La rémunération des jeunes est basée sur le taux horaire du Smic, soit 874,27 € nets, pour un budget global pris en charge par la ville. À signaler que cette opportunité ne peut se présenter qu'une seule fois pour que tous les jeunes Tomblainois puissent en bénéficier. « C'est de la formation à la citoyenneté active qui entre dans le cadre de notre politique jeunesse » conclut le premier magistrat.

Une réunion-bilan sera organisée au mois de septembre au cours de laquelle chacun pourra faire part de ses remarques et de ses impressions. Ces emplois viennent s'ajouter aux nombreux jeunes embauchés pour encadrer le centre de loisirs cet été, ou encore pour travailler au foyer résidence autonomie Marcel-Grandclerc.

